



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

43^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent de la condition féminine

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 003

PARTIE PUBLIQUE SEULEMENT - PUBLIC PART ONLY

Le jeudi 27 février 2020

Présidente : Mme Karen Vecchio



Comité permanent de la condition féminine

Le jeudi 27 février 2020

• (1100)

[Traduction]

La présidente (Mme Karen Vecchio (Elgin—Middlesex—London, PCC)): Bonjour à tous, et bienvenue à la 2^e séance du comité de la condition féminine de la 43^e législature.

Aujourd'hui, nous allons parler du Budget supplémentaire des dépenses (B) de l'exercice financier de 2019-2020 et du crédit 5b sous la rubrique Ministère des Femmes et de l'Égalité des genres.

Nous accueillons aujourd'hui l'honorable Maryam Monsef, qui est ministre des Femmes et de l'Égalité des genres.

Soyez la bienvenue, madame Monsef.

Nous recevons également des témoins du ministère, notamment la sous-ministre Guylaine Roy et la sous-ministre adjointe Nancy Gardiner.

Je vous remercie infiniment de vous joindre à nous.

Je vais maintenant vous céder la parole, madame la ministre. Vous disposez de 10 minutes, mais nous sommes souples ici.

L'hon. Maryam Monsef (ministre des Femmes et de l'Égalité des genres): Merci beaucoup, madame la présidente.

Bonjour à tous, *hello, aaniin, as-salaam alaikum*.

Je vous félicite d'avoir été nommés membres de ce comité très important, en cette période très importante.

J'aimerais commencer par souligner que nous sommes réunis ici sur les terres non cédées du peuple algonquin.

Je vais utiliser le temps que vous m'avez imparti, madame la présidente, pour parler un peu de la teneur de mon mandat, du Budget supplémentaire des dépenses, ainsi que de la façon dont ils contribuent à faire avancer l'égalité des genres au Canada. Avec un peu de chance, nous aurons l'occasion d'en discuter.

Dans le passé votre comité a contribué à éclairer des politiques et des programmes importants que mon ministère a mis en œuvre. Le travail du Comité sur la violence faite aux femmes et aux filles a guidé la première stratégie fédérale du Canada visant à lutter contre la violence fondée sur le sexe et à la prévenir. Je sais que les gens assis à la table, ainsi que bon nombre de parents et de jeunes partout au pays, sont préoccupés par la violence en ligne, et le travail que l'incarnation précédente de votre comité a réalisé pour lutter contre la porno-vengeance dans les médias sociaux fournit un excellent exemple des changements importants qui peuvent survenir quand nous travaillons ensemble, sans égard à nos affiliations politiques.

Je suis impatiente de poursuivre ce travail et ce partenariat.

Lorsque, l'automne dernier, le premier ministre m'a nommé au poste de ministre des Femmes et de l'Égalité des genres, il m'a confié la mission de mettre en œuvre des changements systémiques qui favorisent une société plus juste et inclusive pour les femmes, la communauté LGBTQ2 et les personnes de diverses identités de genre — et quand je parle des femmes, j'entends par là un vaste échantillon de femmes —, en améliorant leur qualité de vie, en veillant à rendre le Canada plus sécuritaire et en faisant en sorte qu'un plus grand nombre de femmes finissent par s'asseoir à des tables où des décisions sont prises, comme celle à laquelle nous sommes assis.

Pour faire avancer des changements systémiques, l'un des outils à la disposition du gouvernement du Canada est l'analyse comparative entre les sexes (ACS), un outil que le Canada a présenté à Pékin en 1995. Nous envisageons sous un angle intersectionnel sexospécifique la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de nos programmes et de nos services. Cela nous permet de mieux comprendre les intersections entre le sexe et le genre, mais aussi la manière dont divers facteurs identitaires — la ruralité, le statut d'Autochtone, les déficiences, l'âge, la question de savoir si vous êtes un francophone qui vit dans une collectivité majoritairement anglophone ou l'inverse, le statut d'immigrant, qui vous aimez et comment vous aimez — influent sur la façon dont la société vous traite, et de prendre connaissance des possibilités qui s'offrent à vous et des obstacles auxquels vous vous heurtez. Voilà ce que l'ACS+ nous permet de faire.

Au cours des cinq dernières années, nous avons été en mesure d'apporter des changements importants. Je vais maintenant parler un peu de ces changements, tout en reconnaissant que nous avons encore beaucoup à faire. Toutes les mesures prises par nous ou par les gens qui ont comparu devant nous se sont traduites par un recul. Les reculs sont très communs au Canada, mais aussi dans le monde entier, et ils ont des répercussions sur notre capacité de réaliser des progrès et l'égalité pour tous.

En ce moment, je peux vous dire qu'au cours des cinq dernières années, le Canada a gagné 11 rangs sur l'indice d'égalité des sexes du Forum économique mondial. C'est un gain considérable. Nous avons mis en œuvre des plans, des programmes et des lois qui n'existaient pas auparavant. Par exemple — et je sais que certains de mes collègues ont débattu le projet de loi C-16 —, la loi protège maintenant les personnes trans et non binaires. Nous avons adopté une stratégie nationale sur le logement qui permet précisément de réserver des logements pour des femmes et des filles et, plus particulièrement, pour celles d'entre elles qui fuient la violence et les mauvais traitements. Un plan de lutte contre la violence fondée sur le sexe a été élaboré pour lutter contre cette violence et la prévenir. Nous disposons d'un plan d'action national exhaustif pour lutter contre la traite des personnes et la prévenir, ainsi que d'un plan de réduction de la pauvreté.

• (1105)

Grâce au militantisme de nombreuses personnes partout au pays, l'organisme petit et puissant qu'était Condition féminine Canada est devenu, en vertu de la loi, un ministère à part entière qui est doté des mêmes pouvoirs et responsabilités que les autres ministères. La loi stipule maintenant que nous sommes tenus d'examiner un budget fédéral sous un angle intersectionnel sexospécifique.

C'était là quelques-uns des moyens qui nous ont permis de réaliser des progrès considérables. Nous nous sommes appuyés sur les assises que nos prédécesseurs ont jetées, et nous devons continuer de nous appuyer sur elles.

Cette année est importante, comme nous en avons discuté. Elle est considérée comme une super année pour l'égalité des genres. Elle marque la 75^e année depuis l'établissement des Nations Unies et la 50^e année depuis que la Commission d'enquête sur la situation de la femme au Canada a entamé son travail remarquable et historique. L'année marque aussi la 25^e année depuis que le Programme d'action a été approuvé par la communauté internationale. Il s'agit là du plan le plus détaillé dont nous disposons pour atteindre l'égalité des genres. De plus, cela fait 25 ans que le gouvernement du Canada a commencé à utiliser l'analyse comparative entre les sexes. Par ailleurs, nous pouvons examiner les objectifs de développement durable des cinq dernières années et prendre également conscience du fait que cinq années s'écouleront avant le prochain examen des objectifs de développement durable et que le développement durable que la communauté internationale s'est engagée à réaliser est dû dans 10 ans.

Oui, cette année est importante. Je demeure convaincue que la meilleure façon d'aller de l'avant consiste à établir des partenariats et à habiliter les chefs de file locaux des collectivités de l'ensemble du pays. L'un des moyens que nous avons utilisés pour accomplir cela a consisté à bonifier nos investissements dans les organisations féminines et les organismes de promotion de l'égalité. Quelque 630 organisations ont reçu plus de 250 millions de dollars de notre ministère seulement, au cours des cinq dernières années. Cette somme ne comprend pas les éventuels investissements des autres ministères. Ces fonds leur permettent de développer les capacités nécessaires pour appuyer leurs efforts, pour lutter contre la violence fondée sur le sexe et prévenir cette violence, pour accroître la sécurité économique des femmes et pour faire en sorte qu'un plus grand nombre de femmes et de gens de diverses origines occupent des postes de pouvoir, comme ceux des personnes assises à la table.

L'année 2020 est aussi importante parce que les appels à la justice, c'est-à-dire la réponse à l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, sont dus. Cette initiative fait partie de celles qui n'existaient pas au cours des cinq dernières années. Il n'y avait aucune enquête nationale. Maintenant, notre pays travaille dur en vue de mettre en œuvre la réconciliation, en sachant que le travail sera difficile, qu'il consiste à faire progresser les droits et le bien-être des femmes et des filles ou à faire progresser les droits et le bien-être d'autres femmes ou de personnes de diverses origines autochtones. Ce travail nécessitera des conversations courageuses et dépendra de l'établissement de partenariats intelligents. Je suis heureuse que nos électeurs nous aient donné le pouvoir et l'occasion d'être ici, à Ottawa, à ce moment crucial, afin de faire avancer nos collectivités et nos pays.

Je vais m'arrêter ici, madame la présidente. Je sais que vous allez m'interroger à propos du Budget supplémentaire des dépenses, et c'est avec plaisir que je parlerai de ces rajustements.

• (1110)

La présidente: Excellent.

Les représentantes du ministère souhaitent-elles s'exprimer, ou allons-nous simplement poursuivre?

Formidable. Merci beaucoup.

L'hon. Maryam Monsef: J'ai entendu dire qu'elles étaient à votre disposition pendant environ une heure, à la suite de ma comparution.

La présidente: Il ne restera qu'une demi-heure après cela.

Hon. Maryam Monsef: Soyez gentils avec elles.

La présidente: Madame Monsef, restez-vous jusqu'à midi?

L'hon. Maryam Monsef: Oui.

La présidente: Excellent.

La séance durera une heure et demie, et elle sera suivie d'une période de 30 minutes consacrée aux travaux du Comité.

Nous allons commencer nos séries de questions. Je vous rappelle simplement que six minutes seront accordées à chaque parti pour commencer.

Pour la première série de questions, nous allons commencer par céder la parole à Mme Dancho pendant six minutes.

Mme Raquel Dancho (Kildonan—St. Paul, PCC): Merci, madame la ministre, d'être venue aujourd'hui.

J'aimerais discuter avec vous des femmes qui travaillent dans des secteurs non traditionnels, un sujet que vous connaissez très bien. J'ai accueilli avec satisfaction le fait que, dans votre déclaration préliminaire, vous avez mis l'accent sur l'importance que l'analyse comparative entre les sexes revêt pour les femmes, en particulier dans les secteurs non traditionnels.

Pendant que je faisais des recherches sur votre ministère et le travail que vous avez accompli, c'est avec intérêt que j'ai pris connaissance d'un projet pilote que votre ministère a entrepris il y a plusieurs années, un projet connu sous le nom de Mining and Refining for Women. Il s'agissait d'un projet de mentorat de 30 mois ayant pour but d'assurer le maintien en poste ou l'avancement des femmes qui jouent des rôles non traditionnels au sein des activités d'extraction du zinc ou du plomb de l'entreprise Teck Resources, à Trail, en Colombie-Britannique. Comme vous le savez, les femmes sont mal représentées dans les métiers et, en particulier, dans les activités minières. Ce projet, financé par votre ministère, cherchait à aider les femmes à mettre fin à l'inégalité entre les sexes. J'ai reçu des commentaires catégoriquement positifs de la part de femmes qui participaient au projet. J'ai été très encouragée de voir que votre ministère prend très au sérieux les femmes qui travaillent dans des secteurs non traditionnels, et cela cadre parfaitement avec votre mandat qui vise à accroître l'égalité des genres au Canada. Grâce à ce programme, je crois comprendre que votre ministère tient à ce que les femmes réussissent dans le secteur minier.

Compte tenu de tous les succès que des femmes ont connus dans le cadre du projet, je serais curieuse d'entendre ce que vous pensiez du projet minier Frontier de la société Teck. Le projet offrait une foule de perspectives d'emploi pour les femmes en général, les Premières Nations locales et les femmes qui travaillent dans le secteur minier. Bien entendu, nous avons bien compris que le Cabinet et vous étiez censés prendre une décision au sujet du projet minier Frontier de Teck mardi dernier, soit le 25 février. Même si le projet n'est pas allé de l'avant et que nous en avons été avisés deux jours avant cette date, le gouvernement avait la proposition en sa possession depuis juillet 2019.

Pouvez-vous fournir au comité l'analyse comparative entre les sexes plus pour le projet minier Frontier de Teck?

L'hon. Maryam Monsef: Madame Dancho, je vous souhaite mes meilleurs vœux de réussite dans le cadre de votre premier mandat ici, à Ottawa. Je suis sûre que, dans votre rôle, vous aurez un effet grandement bénéfique.

La société Teck a pris elle-même la décision de retirer son projet et, comme nous en avons tous discuté au cours des dernières semaines, cette décision a dû être très difficile à prendre.

Je peux vous dire qu'ils avaient mené d'excellentes consultations auprès des Autochtones et qu'elles seront un modèle pour l'avancement des projets à venir.

En ce qui concerne les initiatives liées à la sécurité économique des femmes, certains des projets pilotes que vous avez mentionnés...

Mme Raquel Dancho: Je suis désolée de vous interrompre, madame la ministre.

Je veux simplement savoir si vous pouvez déposer le rapport de l'analyse comparative entre les sexes que vous avez effectuée pour le projet minier Frontier de Teck.

L'hon. Maryam Monsef: Les résultats de la commission d'examen conjoint sont accessibles en ligne. Tout ce qui est produit par le Cabinet — ce projet n'en fait pas partie — est, bien entendu, protégé par le secret du Cabinet.

Mme Raquel Dancho: Bien sûr.

Pouvez-vous confirmer que vous avez procédé à une telle analyse?

L'hon. Maryam Monsef: Bien entendu. Nous procédons à une ACS+ pour tout ce qui est présenté au Cabinet.

Mme Raquel Dancho: D'accord. Parfait.

L'hon. Maryam Monsef: Le premier ministre a ordonné que nous le fassions tous.

Mme Raquel Dancho: Je sais que vous êtes au courant du fait que Teck aurait pu créer près de 10 000 emplois, y compris des emplois pour 14 Premières Nations. Je suis également certaine que vous savez qu'il y a plus de 200 000 personnes au chômage dans le secteur de l'énergie, depuis que votre parti est arrivé au pouvoir en 2015.

De plus, je suis sûre que — compte tenu des nombreuses années que vous avez passées à titre de ministre de la Condition féminine et à défaut d'être une experte — vous avez conscience des difficultés auxquelles les femmes font face, en particulier en ce qui concerne l'éclatement de la famille et les répercussions incroyablement négatives que des taux de chômage de ce genre peuvent avoir

sur les gens, en général, et sur les femmes, en particulier. Je suis certaine que vous êtes une experte en la matière.

Nous savons non seulement que des femmes sont employées dans le secteur de l'énergie, mais aussi que pour chaque emploi créé dans ce secteur, cinq emplois supplémentaires sont créés, dont un grand nombre dans le secteur des services où, comme nous le savons, les femmes sont représentées de façon disproportionnée.

Compte tenu du taux de chômage qui existe dans le secteur de l'énergie, je suis convaincue que l'ACS+ démontre que le projet minier Frontier de Teck aurait eu un effet très positif sur la communauté de l'Alberta et sur le secteur de l'énergie en général.

Pourriez-vous donner au Comité un bref aperçu de ce que l'analyse comparative entre les sexes révélait au sujet du projet Frontier de Teck?

L'hon. Maryam Monsef: Je crois avoir déjà répondu à cette question, mais je dirais que...

Mme Raquel Dancho: L'analyse était-elle positive?

L'hon. Maryam Monsef: ... la décision de retirer...

Mme Raquel Dancho: Bien sûr, mais le projet aurait-il eu un effet positif sur ces gens?

L'hon. Maryam Monsef: Nous avons procédé à une analyse comparative entre les sexes, et vous avez mentionné certains chiffres. Je pense qu'il importe vraiment de connaître ces chiffres.

Au cours des cinq dernières années, plus d'un million de Canadiens sont sortis de la pauvreté et, comme vous le savez, la pauvreté est sexiste. Par conséquent, des femmes ont bénéficié de façon disproportionnée de ces...

• (1115)

Mme Raquel Dancho: Je dois passer à autre chose, madame la ministre. Il ne me reste plus que quelques minutes, mais j'aurais aimé que vous nous renseigniez un peu plus, en particulier sur l'effet positif que le projet aurait eu, compte tenu du mandat imposant que le premier ministre vous a confié. Votre lettre de mandat indique que chaque proposition qui est présentée au Cabinet doit faire l'objet d'une analyse comparative entre les sexes, dont vous êtes responsable. J'espérais obtenir un peu plus de renseignements de votre part sur les effets positifs et négatifs du projet Frontier de Teck.

Passons à autre chose. Savez-vous combien de vos collègues ont suivi la formation relative à l'ACS+?

L'hon. Maryam Monsef: Nous avons apporté ces chiffres. Mes représentantes officielles peuvent les sortir.

Des centaines de milliers de fonctionnaires et de membres du personnel politique du Sénat et de la Chambre des communes ont suivi la formation. J'encourage toute personne qui n'a pas suivi la formation à le faire sans tarder. Cette formation est offerte en ligne. Elle est gratuite, bien sûr, et, une fois que vous l'aurez suivie, vous recevrez un certificat.

Mme Raquel Dancho: Actuellement, je suis moi-même cette formation, qui est très instructive.

Je vais poursuivre...

L'hon. Maryam Monsef: Le chiffre que vous cherchiez est 150 000.

Mme Raquel Dancho: On parle de 150 000 personnes. Ce chiffre comprend-il tous vos collègues du Cabinet?

L'hon. Maryam Monsef: Les parlementaires et le personnel parlementaire ont suivi le cours de formation sur l'ACS+...

Mme Raquel Dancho: ... ainsi que vos collègues du Cabinet, n'est-ce pas?

L'hon. Maryam Monsef: C'est exact.

Mme Raquel Dancho: D'accord. C'est exact.

Selon vous, qu'est-ce que vos collègues du Cabinet pensent des projets liés aux ressources énergétiques, comme celui de Teck, compte tenu de la formation qu'ils ont suivie sur l'analyse comparative entre les sexes? Avez-vous l'impression qu'ils pensent qu'il aurait été important que ce projet et d'autres projets du secteur énergétique, que le gouvernement n'a pas approuvés, aillent de l'avant? Je crois qu'il y en a 11 qui ont été rejetés ou reportés.

Avez-vous l'impression que le gouvernement fait un travail suffisamment efficace pour constater l'incidence que ces décisions ont sur les femmes du secteur, compte tenu du fait que 200 000 personnes sont sans emploi?

L'hon. Maryam Monsef: Absolument.

Mme Raquel Dancho: Comment faites-vous...?

Est-ce que mon temps est presque écoulé?

La présidente: Oui. Il vous reste 10 secondes.

Mme Raquel Dancho: Le temps passe tellement vite, n'est-ce pas?

La présidente: En effet.

Mme Raquel Dancho: Je vais conclure, madame la ministre.

J'espère que vous pouvez vous engager à nous apporter de l'information plus substantielle sur les incidences que Teck Frontier et d'autres projets énergétiques ont sur les femmes, la prochaine fois que vous comparaitrez devant le Comité.

La présidente: Excellent. Merci beaucoup.

C'est maintenant au tour de Mme Sidhu.

Madame Sidhu, vous avez la parole, et vous allez partager votre temps avec Mme Dhillon. Nous vous écoutons.

Mme Sonia Sidhu (Brampton-Sud, Lib.): Merci, madame la présidente.

Je partage mon temps avec Mme Dhillon.

Merci, madame la ministre, et merci aux fonctionnaires qui vous accompagnent. Merci également du leadership dont vous avez fait preuve au cours de la dernière législature, madame la ministre. Vous faites un travail fantastique.

Je représente la circonscription de Brampton—Sud. Une nouvelle étude réalisée par l'organisation Family Services of Peel a révélé que la région de Peel affiche un taux alarmant, concernant la traite de personnes. De tous les cas signalés à la police à l'échelle du Canada, 62 % l'ont été dans la région de Peel.

J'aimerais vous poser des questions sur la Stratégie nationale de lutte contre la traite de personnes qui a été annoncée par l'ancien ministre de la Sécurité publique peu de temps avant les dernières élections. Pourriez-vous nous en dire davantage sur la façon dont la stratégie a permis d'adopter une approche pangouvernementale pour faire face à la traite de personnes?

L'hon. Maryam Monsef: Je vous remercie de votre question. Je suis ravie de vous revoir à cette table.

La majorité des cas de traite de personnes, environ les deux tiers, sont signalés en Ontario. Comme bien d'autres personnes en Ontario, samedi dernier, nous avons consacré une journée à en apprendre davantage sur la traite de personnes et à travailler à l'autonomisation des personnes qui sont au front, notamment les survivantes, afin de faire face à ce crime haineux et à le prévenir.

La Stratégie nationale de lutte contre la traite de personnes a été annoncée l'été dernier par mon honorable collègue, l'ancien ministre de la Sécurité publique, Ralph Goodale. Il s'agit d'une stratégie complète. Elle se fonde sur quatre piliers: la prévention, les partenariats, la poursuite des contrevenants et la protection. Un autre pilier vient s'ajouter à cela, ce qui en fait d'après moi l'un des meilleurs plans dans le monde, et c'est le pilier de l'autonomisation.

J'ai entendu des collègues autour de cette table de même que des Canadiens à l'échelle du pays souligner qu'il faut un soutien complet pour les personnes qui réussissent à se tirer de ce système et qui sont prêtes à reconstruire leur vie. L'autonomisation fait partie de ce que nous essayons de faire, au gouvernement fédéral, pour fournir ce soutien et ces services.

Dans le cadre de la stratégie, des sommes d'argent importantes sont investies — la stratégie est pleinement financée —, pour autonomiser les victimes et les survivantes afin qu'elles reprennent confiance en elles et retrouvent la maîtrise de leur propre situation, l'objectif étant de prévenir ces crimes, de mieux protéger les personnes vulnérables à la traite, de poursuivre les trafiquants et d'établir des partenariats avec les provinces et territoires ainsi qu'avec d'autres organismes de manière à maximiser l'effet que nous produisons.

Il y a quelques mois, nous avons nommé une nouvelle conseillère spéciale en matière de traite de personnes. C'est une agente de la GRC à la retraite. Son travail est de fournir de façon continue des conseils et des recommandations au gouvernement fédéral afin de sensibiliser les gens à la traite de personnes au Canada, mais également à l'échelle internationale.

J'ai entre autres demandé à une fournisseuse de services de première ligne ce qui explique la vulnérabilité de nos filles à la traite de personnes — parce que ce sont majoritairement des filles, et majoritairement des filles et des femmes autochtones. Quelles sont les tendances qui sont constatées?

Elle m'a dit que souvent, la première personne qui dit quelque chose de gentil à ces filles, comme « je suis fier de toi », ou la première personne qui leur manifeste de l'intérêt, c'est leur trafiquant. Il y a des petites filles dans ma vie, et je suis sûre que c'est la même chose pour vous. Quand j'entends cela, j'en ai des frissons dans le dos.

Tout cela pour dire qu'on peut prévenir cela. C'est complexe. Le Canada a un plan. Nous travaillons de concert avec nos partenaires canadiens et étrangers.

Tout ce que le Comité fera sera bienvenu. Je sais que plusieurs membres du Comité ont manifesté le désir d'aider à améliorer nos initiatives actuelles concernant la traite de personnes.

• (1120)

Mme Sonia Sidhu: Merci.

Mme Anju Dhillon (Dorval—Lachine—LaSalle, Lib.): Merci de votre présence, madame la ministre.

Ma question porte sur le projet de loi C-5. Je suis avocate et j'ai travaillé dans le système de justice pénale, et je suis vraiment contente que notre gouvernement relance et présente de nouveau ce projet de loi visant la formation des juges. Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur le projet de loi et sur ce qu'il va permettre d'accomplir?

J'aimerais aussi savoir si, dans le cadre de la formation visant à sensibiliser les juges, des victimes ou des organismes représentant les victimes seront présents avec les juges pour les aider à mieux comprendre la situation, compte tenu de ce que les victimes ont vécu quand elles ont dû s'orienter dans le système de justice pénale. Cela devrait...

La présidente: Vous avez 45 secondes pour répondre.

L'hon. Maryam Monsef: Je suis ravie que nous ayons pu appuyer le projet de loi de Rona Ambrose. Comme vous l'avez entendu lors de vos déplacements en vue de cette stratégie visant à prévenir et à contrer la violence fondée sur le sexe, un système juridique et judiciaire réactif aux besoins forme un pilier essentiel de notre travail.

Ce projet de loi garantit que le système inspire plus de confiance aux personnes qui ont survécu à des agressions sexuelles. La formation qui sera offerte aux futurs juges sera conçue en collaboration avec des survivantes et des experts du domaine.

Est-ce que ma réponse est satisfaisante? Oui?

D'accord.

La présidente: C'est maintenant au tour de Mme Larouche.

Vous avez six minutes.

[Français]

Mme Andréanne Larouche (Shefford, BQ): Bonjour.

Vous avez dit, dans votre exposé, que l'une de vos priorités était la situation économique des femmes. Vous avez parlé des façons de l'améliorer. Pouvez-vous m'en dire davantage?

Qu'est-ce qui serait envisagé par votre gouvernement pour améliorer la situation économique des femmes?

[Traduction]

L'hon. Maryam Monsef: Je vous remercie beaucoup de cette excellente question.

Le bien-être économique des femmes est un des principaux déterminants — pas le seul — de leur vulnérabilité à d'autres difficultés, y compris la violence. Comme Mme Dancho l'a mentionné, orienter les femmes vers les domaines des STIM est la bonne chose à faire pour celles qui font ce choix, mais il y a aussi les domaines traditionnels. Si vous voulez travailler, nous devrions faire tout ce que nous pouvons pour abattre les obstacles qui vous en empêchent. C'est la bonne chose à faire, et c'est juste. De plus, compte tenu de la pénurie de main-d'œuvre que notre pays connaît, comme tant d'autres pays, avec la baisse du taux de natalité et les populations vieillissantes, il est judicieux de faire en sorte qu'autant de femmes que possible soient actives sur le marché du travail. Nous accomplissons cela entre autres grâce à l'allocation canadienne pour enfants. C'est un revenu mensuel garanti pour les familles. L'allocation se fonde sur un critère de revenus et elle aide les familles à déterminer la façon dont elles veulent dépenser cet argent, que ce soit pour la garde des enfants ou pour d'autres responsabilités.

L'investissement direct dans les places en garderie est un autre moyen. Nous avons mis de côté 7,5 milliards de dollars pour notre cadre pour la garde d'enfants, en vue de la création de quelque 40 000 places. Chaque province et territoire est ensuite venu à la table, et nous avons signé des accords bilatéraux concernant le nombre de places en garderie que chaque province ou territoire ajouterait. Plus de 20 000 places ont déjà été créées.

C'est une des façons de faire ce travail.

Nous travaillons à aider plus de femmes à obtenir des emplois dans ces secteurs non traditionnels parce qu'il s'agit d'emplois à salaire élevé et que c'est une des manières les plus rapides de tirer les femmes de la pauvreté. Il y a entre autres les initiatives comme les projets pilotes que nous avons mis en place — mon collègue Navdeep Bains travaille à encourager plus de filles et de jeunes personnes à faire de la programmation, par exemple. Nous avons aussi une stratégie d'entrepreneuriat pour les femmes. En ce moment, seulement 16,5 % des entreprises au Canada appartiennent à des femmes ou majoritairement à des femmes. Nous pouvons certainement faire mieux. Nous avons à cette fin une stratégie qui vise le démarrage et l'expansion d'entreprises appartenant à des femmes.

Il y a aussi l'équité salariale. Ce groupe compte des membres qui ont travaillé fort à la promotion de l'équité salariale. Nous avons adopté des mesures législatives sur l'équité salariale. L'un des principaux obstacles est la valeur que nous accordons au travail des femmes. Quand nous payons aux femmes un salaire égal pour un travail de valeur égale, nous contribuons à réduire l'écart salarial qui est si persistant.

• (1125)

[Français]

Mme Andréanne Larouche: D'accord.

Il y a encore autre chose. D'abord, on parle souvent de la pénalité liée à la maternité. Bien sûr, il y a des allocations, mais encore trop de femmes qui font ce choix en souffrent sur le plan économique.

Ensuite, pourquoi y a-t-il des produits féminins qui coûtent plus cher que les produits équivalents pour les hommes?

D'autre part, vous avez déjà soulevé la question des métiers non traditionnels, qui sont souvent plus payants, mais il y a beaucoup d'autres injustices sur le plan financier. Vous avez parlé de la nécessité d'encourager davantage le leadership au féminin et d'aider les femmes à créer leur propre modèle d'affaires. Est-ce que ce sont d'autres moyens envisagés par votre gouvernement?

Hier, je rencontrais un groupe d'hébergement pour femmes. Dans votre stratégie sur la violence conjugale, il est question d'aider davantage les centres qui viennent en aide aux femmes victimes de violence conjugale. Les besoins sont là. On paie pour les édifices, pour les murs, mais cela prend aussi des intervenantes payées pour accompagner ces femmes. Il faut tenir compte de cette réalité aussi, afin de permettre à ces dernières d'aller en centre d'hébergement, de se sortir du cycle de la violence et de réintégrer le marché du travail par la suite.

J'aimerais vous entendre là-dessus également.

[Traduction]

L'hon. Maryam Monsef: Vous avez tout à fait raison. La violence est un obstacle important qui empêche les femmes d'atteindre leur plein potentiel, dans ce pays. Nous avons pu investir dans près de 7 000 places en refuge à ce jour, mais nous reconnaissons qu'il y a encore beaucoup de travail à faire. Notre stratégie de logement comporte un pilier qui vise précisément la construction d'autres logements pour femmes, comme mon collègue Adam Vaughan l'a dit.

Les femmes sont souvent les premières personnes à perdre un logement abordable et les dernières à en obtenir un. Le coût du logement a un effet important sur leurs dépenses mensuelles, mais si vous êtes dans une relation de violence, vous devez choisir entre rester avec le partenaire violent, ou vivre dans la rue ou naviguer d'un canapé à l'autre. C'est un choix difficile qu'aucune femme ne devrait être obligée de faire, et nous travaillons à veiller à ce que les femmes aient plus de choix.

J'ajouterai en réponse à ce que vous avez dit au sujet de la pénalité liée à la maternité qu'être mère est difficile. Je regarde les mères autour de moi et ce qu'elles font, et c'est beaucoup de travail. Je suis sûre que cela leur procure beaucoup de joie aussi. Je vois de la joie, mais c'est énormément de travail. Des parents, dont des pères, nous ont dit que le congé parental est une chose que nous devons prendre en compte sérieusement, et nous avons lancé un nouveau programme de congé parental. Les pères, parents adoptifs ou parents de même sexe peuvent prendre congé au début de la vie des nouveau-nés afin de passer du temps ensemble.

L'une des choses qui...

La présidente: C'est excellent.

Je dois vous interrompre. Vous avez nettement dépassé les six minutes...

L'hon. Maryam Monsef: D'accord.

La présidente: ... et j'ai vu que vous commencez une nouvelle phrase. Quand le stylo se met à tourner, cela signifie qu'il vous reste 10 secondes.

Des députés: Ha, ha!

L'hon. Maryam Monsef: Le stylo qui tourne.

La présidente: Quand vous voyez cette petite chose verte, c'est parce qu'il reste 10 secondes. D'accord?

Merci.

Je suis désolée, madame Larouche.

C'est maintenant au tour de Mme Mathysen, qui a six minutes.

Tout le monde a droit à un rappel avec le stylo quand il reste 10 secondes.

Des députés: Ha, ha!

Mme Lindsay Mathysen (London—Fanshawe, NPD): Surveillez le stylo qui tourne.

Je vous remercie, madame la ministre ainsi que vos collègues du ministère, de votre présence aujourd'hui. Je vous en sais gré.

Vous avez parlé de violence, de harcèlement, des choses auxquelles les femmes font face. Je suis d'accord avec vous: il ne faut pas tolérer cela. Je vois cela beaucoup dans le milieu de travail. Selon certains rapports, une femme sur deux a subi du harcèlement sexuel au travail.

Je sais que le Canada a joué un rôle clé concernant la Convention C190 proposée à l'Organisation internationale du Travail. Cependant, nous n'avons pas poursuivi cela. Nous ne l'avons pas ratifiée. Je comprends qu'il est essentiel de travailler avec les provinces et territoires. Étant donné que le Canada doit continuer de jouer un rôle important sur ce plan, j'aimerais savoir ce que vous faites pour travailler avec les provinces et territoires afin de veiller à ce que nous puissions ratifier cette convention. Nous ne sommes pas les premiers, mais nous devrions être l'un des premiers pays à ratifier cette convention.

• (1130)

L'hon. Maryam Monsef: Ce nombre — une femme sur deux — a secoué l'ensemble du pays. Une femme sur deux est victime de harcèlement ou de violence fondée sur le sexe au travail, ici au Canada. Au cours de la dernière législature, la Chambre des communes a unanimement adopté le projet de loi C-65. C'est une étape importante. La communauté internationale a applaudi le Canada pour le leadership dont il a fait preuve en proposant le premier plan de ce genre visant à contrer et à prévenir toutes les formes de harcèlement, notamment le harcèlement sexiste, dans le milieu de travail. On met actuellement en œuvre cette initiative. Elle prévoit de la formation et des mesures de sensibilisation et de responsabilisation, et le Parlement aura la possibilité d'en examiner les progrès.

En ce qui concerne nos relations avec nos partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux, la première réunion FPT tenue à la suite des élections de 2019 a été celle qui portait sur la condition féminine. Nous entretenons des liens vraiment positifs avec nos homologues provinciaux et territoriaux. Pour la première fois en 37 ou 38 ans, à cette rencontre, nous avons établi un plan stratégique triennal fondé sur un ensemble commun de priorités et d'indicateurs servant à mesurer nos progrès. Toutes les formes de violence fondée sur le sexe sont au sommet de nos priorités avec cette initiative.

Mme Lindsay Mathysen: Qu'est-ce que vous faites en particulier pour faire avancer cela, que ce soit du point de vue du travail ou des réunions que vous tenez avec les provinces?

L'hon. Maryam Monsef: Nous devons mettre de l'ordre dans nos propres affaires pour commencer. Certaines provinces et certains territoires sont bien plus avancés que le gouvernement fédéral dans leurs efforts pour faire progresser l'égalité des sexes.

Quand nous avons rassemblé en un seul plan les politiques disparates qu'il y avait à l'échelon fédéral, avec le projet de loi C-65, nous avons dit que la loi entrerait en vigueur dans les deux années suivant la sanction royale. Nous sommes arrivés à l'année où la loi entrera en vigueur. Votre comité et le Parlement ont la possibilité d'en suivre les progrès.

Il est important pour nous de mettre de l'ordre dans nos propres affaires avant d'unir nos efforts à ceux des autres organisations, car cela devient souvent un obstacle aux partenariats. Si vous ne prenez pas vos responsabilités comme les autres l'ont fait, ces derniers risquent moins de vouloir se joindre à vos efforts.

Je peux vous assurer que c'est une priorité de notre gouvernement. Comme je l'ai dit précédemment, nous ne pouvons pas permettre que les femmes ne soient pas en sécurité dans leur milieu de travail. Nous ne pouvons pas nous permettre de perdre le moindre talent.

Mme Lindsay Mathysen: Vous avez parlé de votre plan d'action national pour mettre fin à la violence faite aux femmes. Dans quelle mesure les politiques découlant de la convention sont-elles mises en avant dans ce plan d'action?

L'hon. Maryam Monsef: Nous travaillons en ce moment à faire cela, justement. Nous avons pris les centaines de recommandations qui ont découlé des divers rapports et conventions, et les recommandations sur la question de la violence fondée sur le sexe. Mon équipe du ministère des Femmes et de l'Égalité des genres doit intégrer tout cela dans un document magnifique et très volumineux.

Qu'il s'agisse de violence fondée sur le sexe à la maison, au travail, à l'école ou en ligne, ce sont tous les aspects du travail que nous accomplissons en ce moment. Cela va assurément appuyer le travail que nous faisons avec le plan d'action national. Nous en sommes aux premières étapes de la conception du plan d'action national et de la détermination de nos partenaires et de la façon dont nous allons nous orienter.

Encore une fois, madame la présidente, j'accueille toutes les recommandations de ce groupe, comme je l'ai fait avant, car cela aidera à adopter le meilleur plan possible. Ce sera un plan évolutif. Nous allons donc continuer de l'améliorer, car les sociétés changent, ainsi que la nature de la violence fondée sur le sexe.

• (1135)

Mme Lindsay Mathysen: Je vais vous poser une dernière question.

L'ALENA franchit actuellement les étapes du processus parlementaire en vue de son acceptation. Nous avons fait beaucoup de choses concernant l'inclusion d'un chapitre sur l'égalité des sexes dans l'ALENA, et la ministre de l'époque en avait fait la promesse. Cependant, ce que nous avons souvent entendu de la part des experts, c'est qu'il n'était pas question d'un seul chapitre. Ce que je veux dire, c'est que pour les femmes et les peuples autochtones, vous ne pouviez pas limiter cela à un seul chapitre. Il fallait dans une grande mesure, comme...

La présidente: Le stylo tourne.

Mme Lindsay Mathysen: D'accord.

Dans une grande mesure, de la même façon que vous devez envisager toute loi dans une perspective axée sur le genre, vous feriez de même pour les accords internationaux. Que faites-vous sur ce plan?

La présidente: Vous avez 10 secondes pour répondre. Nous avons nettement dépassé le temps.

L'hon. Maryam Monsef: L'égalité entre les sexes, l'environnement et la main-d'œuvre font partie des facteurs dont nous avons tenu compte pour l'ALENA, et certains accords comportent un chapitre particulier sur le genre tout en tenant compte de tout cela.

La présidente: Merci beaucoup.

Nous entamons notre deuxième tour. Chacun aura cinq minutes.

La parole est à Alice Wong.

L'hon. Alice Wong (Richmond-Centre, PCC): Merci beaucoup d'être là, madame la ministre.

Ma question porte sur le temps qu'il faut, en quelque sorte. Nous sommes presque en mars, maintenant, et bien sûr, très prochainement, nous allons célébrer la Journée internationale de la femme. Le thème de 2020, #GrâceàVous, a été annoncé il y a quelques

jours seulement. Pourquoi un tel retard? De plus, malheureusement, le gouvernement a vraiment tardé à confier aux comités le travail qui devait se faire au Parlement.

Nous célébrons la Journée internationale de la femme depuis des décennies, et je voulais simplement savoir pourquoi le lancement du thème de cette année avait tant tardé. Tout est un peu précipité, parce que nous n'avons pas le temps de vraiment célébrer ou de bien faire les choses.

L'hon. Maryam Monsef: Je vous remercie de votre question, de même que de votre travail en tant que ministre. Vous avez fait avancer des dossiers importants.

Les célébrations auront lieu le 8 mars. Puisqu'il s'agit d'une année très spéciale pour le droit des femmes et l'égalité dans son ensemble, le thème #GrâceàVous sera mis de l'avant toute l'année.

Le thème #GrâceàVous sera exploré tout au long de l'année, qu'il s'agisse de la Journée internationale des femmes, de la Semaine de l'égalité des sexes, que notre collègue a fait adopter avec le projet de loi C-309, du Mois de l'histoire des femmes en octobre, ou des 16 jours d'activisme qui se déroulent jusqu'à la mi-décembre.

Nous pensons qu'il reste assez de temps pour planifier et aller de l'avant. S'il y a des personnes influentes qui font bouger les choses dans votre milieu, comme c'est le cas dans tous les milieux, et que vous souhaitez les honorer dans les médias sociaux ou autrement, les membres de la collectivité sont invités à soumettre leur candidature et à leur rendre hommage à l'aide de ce mot-clic.

Il y aura des occasions tout au long de l'année. Comme vous vous en doutez, certaines choses doivent être reconstruites l'année des élections pour que nous puissions aller de l'avant. Quoi qu'il en soit, ce sera une grande année de célébrations et d'hommages à ceux dont le travail acharné et le sacrifice ont permis aux femmes comme nous de profiter des occasions qui s'offrent à elles.

L'hon. Alice Wong: Oui, et en réponse à nos collègues au sujet des femmes sur le marché du travail, vous l'avez bel et bien mentionné.

Un sujet me tient particulièrement à cœur: il s'agit des femmes aidantes naturelles qui sont rémunérées ou non. Elles s'occupent de leurs parents, ou peut-être même de leurs grands-parents puisque nous vivons tous plus longtemps. Ce phénomène a une incidence directe sur la productivité des femmes sur le marché du travail. Elles doivent choisir entre travailler à temps plein ou à temps partiel, et ainsi de suite. Je me demande si le gouvernement fait quelque chose à ce chapitre, ou s'il s'agit encore d'une importante lacune que nous devons corriger.

L'hon. Maryam Monsef: Il s'agit sans aucun doute d'une lacune que nous devrions tous continuer à combler.

La plupart du temps, le travail non rémunéré prend la forme d'une prestation de soins. La plupart du temps, ce sont des femmes qui fournissent ces soins. C'est un domaine de travail qui est fortement sous-évalué. Pourtant, nos économies et nos collectivités ne pourraient ni survivre ni prospérer sans ces femmes.

En nous efforçant de garantir l'équité salariale dans les milieux de travail sous réglementation fédérale, nous faisons notre part dans les limites de notre compétence. Nous avons également créé un congé pour les personnes qui prennent soin d'un proche gravement malade dans leur foyer ou leur famille. Il y a un nouveau congé qui leur offre une certaine compensation.

Ma mère travaille elle aussi dans ce secteur. À mesure que la population vieillit, la démence est un problème pour lequel les aidants naturels et les dirigeants ont demandé au gouvernement fédéral de prendre les devants. Il y a une nouvelle stratégie sur la démence à laquelle travaille ma collègue, la ministre Schulte. Dans le budget de 2019, 50 millions de dollars étaient réservés à cette stratégie afin que ceux qui fournissent certains des soins les plus complexes puissent être assurés que le gouvernement fédéral a un plan pour surmonter les défis qu'ils rencontrent.

Le programme Nouveaux Horizons pour les aînés, que vous connaissez très bien, vise à faire en sorte que les êtres chers dont nous nous occupons, en particulier nos aînés, aient l'occasion de partager leurs talents et de nouer des relations et des partenariats dans leurs milieux.

J'ai encore des choses à dire, mais je vois le stylo vert.

• (1140)

La présidente: Merci beaucoup. Les cinq minutes sont écoulées.

Nous allons maintenant écouter Mme Hutchings, qui aura cinq minutes.

Mme Gudie Hutchings (Long Range Mountains, Lib.): Merci, madame la présidente. Nous allons devoir vous procurer un plus gros stylo.

Madame la ministre, c'est toujours un plaisir de vous recevoir, vous et vos collaborateurs. Je sais que ma circonscription ressent le travail que votre équipe et vous avez accompli au cours des cinq dernières années, en passant de Condition féminine Canada à un ministère en bonne et due forme, Femmes et Égalité des genres Canada, ou FEGC. Aussi, l'augmentation des budgets et le travail réalisé sur le terrain se font sentir.

Comme vous et beaucoup de mes collègues m'avez entendu le dire à maintes reprises, j'ai une très vaste circonscription rurale. Sa superficie terrestre est plus grande que celle de la Suisse, et on y trouve un grand nombre de jolies petites collectivités. J'ai quatre petits groupes de femmes en zones rurales, à Port aux Basques, Stephenville, Corner Brook et Port Saunders. Ces groupes comptent un ou deux postes rémunérés, et les autres sont des bénévoles qui font un excellent travail sur le terrain.

J'aimerais aborder l'aspect rural puisque vous êtes également la ministre responsable du Développement économique rural.

J'aimerais recueillir vos commentaires sur la façon dont les deux volets s'emboîtent: les femmes et celles en milieu rural. Je sais que notre gouvernement a un engagement de taille relatif aux services à large bande et aux initiatives là-bas. Comment envisagez-vous l'interaction entre les femmes et celles en milieu rural?

L'hon. Maryam Monsef: Je vous remercie infiniment de votre question. Je suis ravie que le premier ministre m'ait associé à vous, madame Hutchings.

En raison de la nature même de notre beau pays, ceux d'entre nous qui viennent de milieux ruraux ou d'une combinaison de zones rurales et urbaines doivent travailler beaucoup plus fort, faire beaucoup plus de bruit et être beaucoup mieux préparés pour faire entendre et comprendre le point de vue des Canadiens des régions rurales. Cela fait également partie de l'analyse comparative entre les sexes plus, ou ACS+, mais nous nous efforçons de renforcer cette optique. Madame Hutchings, lorsque vous dites que votre circons-

cription est plus vaste que la Suisse, c'est une façon très futée d'illustrer cette perspective rurale.

Le budget de 2019 prévoyait un investissement dans la large bande afin de fournir l'accès à Internet haute vitesse. Il comprenait des investissements par l'intermédiaire du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, ou CRTC. Des fonds visaient à mettre en oeuvre le projet de satellites en orbite basse, ou LEO, pour les collectivités qui sont particulièrement éloignées. Le budget prévoyait également un financement au moyen du Fonds pour la large bande universelle, que nous espérons mettre en place dans les mois à venir afin que les collectivités de tout le Canada puissent se brancher à Internet haute vitesse. Je pense que c'est un service essentiel. L'accès à Internet haute vitesse n'est pas un luxe. Les Canadiens nous l'ont dit.

Nous avons pour la première fois une stratégie économique rurale qui nous dit que la priorité numéro un des Canadiens des régions rurales est l'accès à Internet. Nous avons pour la première fois un plan en matière de connectivité selon lequel la totalité des collectivités canadiennes seront branchées à Internet haute vitesse d'ici 2030. Nous utilisons une large bande à 50/10. Voici pourquoi la perspective sensible au genre est importante pour le travail du Comité. Si une femme ne peut pas se brancher pour voir les services qui s'offrent à elle, elle sera moins susceptible de quitter un conjoint violent. Si une femme entrepreneure n'a pas accès à Internet haute vitesse, elle aura moins de chances de profiter de son don et de le pousser plus loin. Si une grand-mère ne peut pas parler à ses petits-enfants et à ses proches au moyen de FaceTime, elle se sentira probablement moins près d'eux. Ces sentiments d'isolement peuvent donc être évités grâce à la technologie.

Il y a une autre perspective sexospécifique à ce sujet. Qui conçoit ces technologies? À l'heure actuelle, environ 26 % des employés du secteur des technologies sont des femmes. Ce secteur connaît une importante pénurie de main-d'œuvre. Il a besoin d'innovation pour devancer tout le monde. Nous voulons que le Canada se classe au premier rang à ce chapitre, pourtant, ces 26 % de femmes sont souvent payées 26 % de moins que leurs homologues masculins pour un travail de valeur égale. Il y a bel et bien une perspective sexospécifique. Plus les Canadiens seront nombreux à être branchés, plus nous pourrons partager la croissance économique, et plus nous pourrons aussi améliorer leur sécurité.

• (1145)

Mme Gudie Hutchings: Madame la ministre, j'aimerais vous poser une petite question.

Quand vous parlez de l'ACS+, que comprend le « plus »? Est-ce que vous veillez à ce que nous tenions compte des personnes des collectivités rurales, des Autochtones, des Inuits, des femmes de couleur et, bien sûr, des personnes handicapées?

La présidente: Veuillez répondre en 10 secondes.

L'hon. Maryam Monsef: En un mot, oui. Nous devons bel et bien renforcer toutes les perspectives que vous avez mentionnées, mais aussi inculquer une culture et continuer à la renforcer ici, au sein du gouvernement et de la fonction publique, afin que l'ACS+ devienne un automatisme dès le début d'un processus, à la fin et tout au long de celui-ci. Notre principal défi, c'est que cela devienne une norme culturelle.

La présidente: J'aimerais demander à Mmes Roy et Monsef si elles peuvent rester trois minutes de plus pour que nous puissions terminer ce tour en totalité.

L'hon. Maryam Monsef: Sans problème.

La présidente: J'ai donc l'approbation pour le faire.

Je vais redonner la parole cinq minutes à Mme Dancho.

Mme Raquel Dancho: Madame la ministre, je voudrais vous raconter brièvement mon histoire. J'ai grandi dans une région rurale du Manitoba, au sein d'une municipalité qui compte quelque 3 000 agriculteurs à la retraite. Lorsque j'ai obtenu mon diplôme d'études secondaires, si les hommes n'allaient pas travailler sur leur exploitation agricole ou bovine, ou s'ils n'allaient pas à l'université, ils partaient en Alberta pour apprendre un métier et rapporter beaucoup d'argent à leur famille.

Bien sûr, les choses ne se passent plus ainsi, ce qui m'inquiète beaucoup. Aussi, mon fiancé travaille pour Manitoba Hydro. Beaucoup d'hommes avec qui j'ai grandi ont fini par travailler pour eux.

Madame la ministre, j'aimerais vous poser une question sur des propos inquiétants que le premier ministre a tenus au sujet de l'analyse comparative entre les sexes, alors qu'il était en Argentine pour le G20. Il a dit: « Quel est le rapport entre la perspective sensible au genre et la construction d'une nouvelle autoroute, d'un nouveau pipeline ou de quoi que ce soit d'autre? » Il a ajouté: « Il y a des effets sexospécifiques lorsqu'on fait venir des travailleurs de la construction dans une zone rurale. Cela a des répercussions sociales puisque ce sont surtout des hommes qui travaillent dans la construction. »

Étant donné que mon fiancé est un de ces types qui vont dans les régions rurales, vous pouvez comprendre... Je sais que bon nombre des hommes de ma circonscription sont dans cette situation aussi. Nous avons beaucoup d'hommes et de femmes de métier qui vont dans ces régions rurales, loin de leur famille. Ils allaient auparavant en Alberta, mais ils n'ont plus cette possibilité.

Je me demande simplement si vous êtes d'accord avec le premier ministre lorsqu'il laisse entendre que les hommes qui se rendent dans ces régions rurales ont une incidence négative sur les femmes.

L'hon. Maryam Monsef: Je vous remercie de nous avoir fait part de cette histoire très personnelle. Mes meilleurs vœux pour votre union.

Vous m'avez d'abord posé une question à propos de l'analyse comparative entre les sexes plus dans les projets de développement des ressources.

Une des choses que nous prenons désormais en considération, surtout avec la nouvelle Loi sur l'évaluation d'impact qui a été adoptée l'année dernière par la Chambre des communes, ce sont les appels à la justice qui ont fait suite à l'Enquête sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Vous y trouverez des éclaircissements sur l'origine de cette analyse sexospécifique.

Les affirmations du premier ministre étaient fondées sur des faits. Nous savons aussi que les hommes qui vont dans ces collectivités isolées connaissent leur lot de difficultés. L'ACS+ vise notamment à reconnaître les défis que rencontrent tous les genres, et pas seulement les femmes, puis à prendre des mesures pour les relever.

Mme Raquel Dancho: Pensez-vous que les hommes qui travaillent dans les régions rurales à construire les infrastructures de notre pays ont une incidence...? Avez-vous l'impression que les répercussions négatives de ce dont vous parlez sont supérieures aux répercussions positives? Est-ce la raison pour laquelle votre gouvernement ne souhaite pas appuyer des projets comme Frontier de Teck ou d'autres projets du secteur énergétique?

L'hon. Maryam Monsef: Je ne suis pas d'accord avec l'entrée en matière de cette question. Nous avons réalisé...

Mme Raquel Dancho: Est-ce que les effets négatifs l'emportent sur l'incidence positive...

L'hon. Maryam Monsef: ... des projets d'exploitation des ressources.

Mme Raquel Dancho: ... des hommes qui travaillent dans les régions rurales?

L'hon. Maryam Monsef: Nous devons veiller à ce que les bienfaits...

Mme Raquel Dancho: Vous contournez un peu la question.

La présidente: Je vais arrêter l'horloge un instant. Je pense que tout le monde le sait, mais le temps appartient selon moi à l'intervenant. C'est ma façon de voir les choses, et c'est ce que je vais faire valoir en tant que présidente. Je suis consciente qu'il est toujours possible de répondre, mais je vous demanderais de ne pas parler en même temps.

L'horloge est de nouveau en marche.

Allez-y.

● (1150)

Mme Raquel Dancho: C'est vraiment tout.

À vrai dire, j'aimerais proposer une motion, madame la présidente.

La présidente: D'accord, vous pouvez le faire.

Mme Raquel Dancho: Elle se rapporte à ma première question.

Étant donné que la ministre confirme que ses collègues du Cabinet, y compris le premier ministre, ont tous suivi la formation sur l'analyse comparative entre les sexes plus, je propose que le Comité demande à la ministre des Femmes et de l'Égalité des genres de présenter au Comité les attestations de formation sur l'analyse comparative entre les sexes plus, l'ACS+, de tous ses collègues du Cabinet.

La présidente: Y a-t-il des questions ou des discussions à propos de la motion?

Mme Lindsay Mathysen: Pourrait-on répéter la motion?

La présidente: Allez-y.

Mme Raquel Dancho: Je vais la lire lentement pour Mme Andréanne aussi, afin que les interprètes...

[Français]

Mme Andréanne Larouche: Évidemment, j'aimerais l'avoir, si c'est possible.

[Traduction]

La présidente: Un instant.

La motion sera relue, de sorte qu'elle sera présentée.

Lorsque je m'adresserai à vous, allumez votre microphone. La seule personne qui vous dira de parler, c'est moi.

Allez-y, madame Raquel.

Mme Raquel Dancho: La motion se lit ainsi:

Que étant donné que la ministre confirme que ses collègues du Cabinet, y compris le premier ministre, ont tout suivi la formation sur l'analyse comparative entre les sexes plus, je propose que le Comité demande à la ministre des Femmes et de l'Égalité des genres de présenter au Comité les attestations de formation sur l'analyse comparative entre les sexes plus de tous ses collègues du Cabinet.

La présidente: Y a-t-il des interventions à propos de la motion?

Sonia, la parole est à vous.

Mme Sonia Sidhu: Madame la présidente, pouvons-nous suspendre la séance deux minutes?

La présidente: Oui.

Nous allons suspendre nos travaux deux minutes.

• (1155) _____ (Pause) _____

• (1150)

La présidente: La séance reprend.

Madame Hutchings, la parole est à vous.

Mme Gudie Hutchings: Merci, madame la présidente.

J'aimerais ajourner le débat. Nous ne savons pas très bien si le ministère est légalement autorisé à divulguer ces informations, de sorte que j'aimerais proposer l'ajournement du débat.

• (1155)

La présidente: Le vote porte sur la motion visant à ce que le débat soit ajourné.

(La motion est adoptée. [Voir le Procès-verbal])

La présidente: La motion est adoptée, de sorte que le débat sur la motion est ajourné. Nous n'allons donc pas continuer.

Nous avons maintenant pris tout le temps qu'il restait pour les questions et le reste.

Je regarde l'horloge pour voir où nous en sommes.

Salma, vous avez la parole cinq minutes. Nous allons ensuite écouter Mme Andréanne pour deux minutes et demie, puis Lindsay pour deux minutes et demie. Pour terminer, j'aurai une dernière question à poser en tant que présidente.

Allez-y, s'il vous plaît.

Mme Salma Zahid (Scarborough-Centre, Lib.): Merci, madame la présidente.

Madame la ministre, je vous remercie de venir devant le Comité. Je souhaite profiter de l'occasion afin de vous remercier pour tout le travail que vous avez accompli ces dernières années au nom de mes électeurs. Je tenais à vous transmettre le message, car nous sentons la différence dans notre circonscription.

Vous avez parlé dans votre mot d'ouverture de la stratégie nationale sur le logement. C'est une question dont mes électeurs me parlent toujours. L'accès à un logement abordable est un enjeu de taille dans ma circonscription.

Madame la ministre, une des grandes réalisations de votre gouvernement a été de s'attaquer à la crise du logement de manière soutenue, ce qu'aucun autre gouvernement n'avait fait depuis au moins un demi-siècle. Grâce à la stratégie nationale sur le logement, le gouvernement fédéral réinvestit dans le logement et s'impose comme partenaire en matière de logement pour la majeure partie de la prochaine décennie.

Je voudrais vous poser quelques questions sur ce sujet en ce qui concerne les femmes.

Tout d'abord, un des objectifs de la stratégie est de s'assurer qu'au moins 25 % des investissements de la stratégie nationale sur le logement soient consacrés à des projets destinés spécifiquement aux femmes, aux filles et à leurs familles.

Savez-vous où en est le gouvernement dans ses efforts pour atteindre cet objectif de 25 %?

L'hon. Maryam Monsef: Merci.

Je vous remercie moi aussi de votre leadership. Je suis heureuse de vous revoir autour de cette table. J'ai remarqué que vous aviez été élue présidente du comité de la citoyenneté. Je vous souhaite beaucoup de succès à ce poste important.

Pour ce qui est des stratégies sur le logement, nous nous sommes engagés à réserver 25 % des fonds pour les femmes et leurs enfants. Pour la Société canadienne d'hypothèques et de logement, la SCHL, c'est environ 29 %. Son objectif est de 33 %. Cette stratégie prévoit aussi d'inscrire dans la loi que l'accès au logement abordable est un droit de la personne. D'ailleurs, j'ai été ravie de prendre la parole à ce sujet à la Chambre des communes. De plus, nous sommes en train de prendre des mesures pour qu'il y ait un défenseur du logement chargé de suivre la situation, de veiller à ce que le Parlement en rende compte et à ce que les objectifs soient atteints.

Mme Salma Zahid: J'ai une autre question à vous poser sur le même sujet, concernant la loi historique que le gouvernement a adoptée en juin dernier, au cours de la 42^e législature, afin de reconnaître que tous les Canadiens ont le droit à un logement sûr et abordable. Pouvez-vous nous expliquer davantage en quoi cela aidera les populations marginalisées, particulièrement les femmes et les jeunes filles?

L'hon. Maryam Monsef: La stratégie sur le logement nous a permis de mettre de l'ordre dans nos affaires, un peu comme les autres stratégies fédérales que nous avons adoptées. Le fait d'inscrire le logement dans la loi à titre de droit de la personne a été notre façon de répondre à ce que les gens demandaient. Le ministre Duclos, qui a parcouru le pays pour en arriver à cette stratégie, avec Adam Vaughan, son secrétaire parlementaire, nous a dit à son retour: « Voici ce que nous avons entendu. Nous devons assurer l'accès à des logements abordables. Nous devons nous assurer d'une offre suffisante et nous devons faire en sorte que ce ne soit pas seulement l'apanage du gouvernement fédéral élu en 2015 jusqu'à une date x. Nous devons faire en sorte que tous les gouvernements reconnaissent cet accès, de même que la dignité que procure le droit de la personne d'avoir un toit au-dessus de sa tête. »

Nous avons donc légiféré en ce sens et fait tout le travail de fond nécessaire pour mettre en place une stratégie, construire des unités de logement abordables et réparer les unités existantes, le tout en mettant l'accent sur les femmes, les personnes âgées, les anciens combattants et les personnes handicapées. Voici tout ce que nous avons fait pour en faire un droit de la personne reconnu par la loi.

Mme Salma Zahid: Merci.

Je représente une circonscription où il y a beaucoup d'organisations qui contribuent à l'avancement de l'égalité entre les sexes, particulièrement pour les nouvelles immigrantes de couleur. Quels efforts ont été déployés pour renforcer l'aptitude de ces organisations à continuer de faire le travail important qu'elles font?

• (1200)

L'hon. Maryam Monsef: Je suis moi-même un produit de ces organisations, qui font beaucoup de bien. J'ai moi-même bénéficié de leurs services et je sais que nous avons tous des proches qui en ont aussi bénéficié directement. J'ai parlé dans ma déclaration préliminaire du recul qui s'observe actuellement en matière d'égalité. Ce recul peut être contenu, et nous pouvons y faire face en investissant dans les organisations locales sur le terrain qui connaissent les communautés, qui connaissent les solutions, qui connaissent les raccourcis et qui peuvent aller tirer la plus grande valeur possible de chaque dollar. C'est donc ce que nous avons fait.

Mme Raquel Dancho: J'invoque le Règlement, madame la présidente.

La présidente: Nous sommes saisis d'un rappel au Règlement.

Mme Raquel Dancho: Je pense que nous avons une discussion productive, madame la ministre. Cependant, étant donné que vous avez adopté une loi sur l'ACS+ et qu'il en est question dans la lettre de mandat que vous a remise le premier ministre, puis que le premier ministre lui-même en a parlé à l'échelle nationale et que c'est l'un des quatre piliers de votre propre mandat, je trouve très décevant pour les Canadiens que vous ne puissiez pas nous dire quels membres du Cabinet ont réalisé une ACS+. C'est très décevant.

La présidente: Madame Raquel, nous devons savoir s'il s'agit d'un rappel au Règlement ou d'une opinion.

Mme Raquel Dancho: C'est un rappel au Règlement.

La présidente: Fantastique.

Oui, madame Andréanne.

[Français]

Mme Andréanne Larouche: Je veux comprendre la situation. C'était un rappel au Règlement, parce que ce n'était pas à son tour de prendre la parole.

[Traduction]

La présidente: Les rappels au Règlement ont préséance sur tout le reste.

En comité, si quelqu'un invoque le Règlement, le comité s'arrête, puis examine le rappel au Règlement. Il s'ensuit ensuite une discussion pour déterminer s'il s'agit d'une question de débat, d'une opinion ou d'une question de procédure. Pour ce qui est de la décision de la présidence, il ne s'agit pas d'une matière à débat. C'est une opinion qui a été exprimée, mais elle ne concerne pas la procédure, et la députée a fini de présenter son rappel.

Je regarde l'heure, et il nous reste encore quelques minutes.

Madame Andréanne, vous avez deux minutes et demie.

[Français]

Mme Andréanne Larouche: Merci, madame la présidente.

Madame la ministre, tout à l'heure, ma collègue a abordé la question des proches aidants et de l'aide dont ils ont besoin.

J'ai parlé de la question de la maternité. Par la suite, les femmes passent beaucoup de temps dans leur famille. Les hommes le font aussi, d'ailleurs. Du temps est donc donné. Il y a aussi beaucoup de travail bénévole.

Je viens du milieu communautaire et j'ai étudié les questions des femmes et de la pauvreté. J'ai travaillé auprès de proches aidants. Il

y a aussi beaucoup de bénévolat fait par les femmes dans ces milieux.

Quelles mesures le ministère envisage-t-il prendre pour bien évaluer toutes ces heures de travail invisible?

Afin de pouvoir arriver à des programmes sociaux concrets, à donner des crédits ou à aider tous ces gens dans leur travail invisible, quelles mesures envisagez-vous?

Nous croyons qu'une question devrait être remise dans le formulaire long de recensement. De votre côté, sur quoi vous baserez-vous pour pouvoir étudier tout ce travail invisible?

[Traduction]

L'hon. Maryam Monsef: Nous avons justement rétabli le formulaire long de recensement. Cela a d'ailleurs été le premier geste posé par notre cabinet. Le prochain recensement s'effectuera en 2021.

Mon ministère a travaillé en très étroite collaboration avec le celui de M. Bains et Statistique Canada afin de créer un portail de données concernant la diversité et l'inclusion, pour que nous puissions observer toutes ces histoires parallèles et faire des liens. C'est tout nouveau. Il faut commencer par recueillir des données, après quoi on peut les analyser. Tant qu'on ne mesure pas une chose, elle ne compte pas. On ne peut pas mesurer les progrès entourant le travail bénévole et le travail invisible. C'est la première étape que nous avons franchie.

La deuxième étape a été de reconnaître que pour beaucoup de personnes, c'est un honneur que de prendre soin de leurs proches. Pour les aider à le faire, une nouvelle prestation de l'assurance-emploi, l'AE, pour les aidants naturels a été créée. Cela a d'ailleurs incité des hommes à prendre congé, des pères à prendre congé, si bien que nous avons commencé à changer les normes sociales aussi. Il y a beaucoup d'hommes dans ma communauté qui sont enchantés de pouvoir désormais prendre cinq semaines de congé pour être avec leur nouveau-né.

Il reste encore tellement de travail à faire dans le domaine du travail bénévole et des proches aidants. Nous approfondirons les recherches à ce chapitre et poursuivrons notre travail. Encore une fois, je suis à l'écoute de tous les conseils du Comité pour m'aider dans ce travail.

La présidente: Madame Lindsay, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

Mme Lindsay Mathysen: Je vous en remercie. Vous avez parlé du logement et de son importance. Je suis ravie d'entendre que le gouvernement estime qu'il s'agit d'un droit de la personne. Je suis totalement d'accord avec cela.

Dans ma ville de London, en Ontario, de 30 à 40 % des itinérants sont Autochtones, un pourcentage très, très élevé. Par exemple, il y a trois centres d'hébergement pour Autochtones dont les ententes sur 25 ans tirent à leur fin. Ils sont en train de vendre leurs immeubles parce qu'ils n'arrivent plus à absorber le coût de ces logements si nécessaires. Tous ces éléments jouent dans l'énorme crise à laquelle beaucoup de collectivités sont confrontées.

Le directeur parlementaire du budget a publié un rapport, en 2019, dans lequel il affirme que malgré toutes les initiatives mises de l'avant par le gouvernement, il n'est pas clair qu'elles contribuent vraiment à réduire la prévalence du manque de logements. Le nombre réel d'unités de logement n'a pas augmenté pour autant. Cela ne permet donc pas de répondre aux besoins des Canadiens en quête d'un logement abordable.

Si vous souhaitez répondre à cette question, je l'apprécierais beaucoup, particulièrement en ce qui concerne le logement autochtone..

• (1205)

La présidente: Il reste une minute.

L'hon. Maryam Monsef: Selon les chiffres les plus récents dont nous disposons, plus d'un million de Canadiens sont sortis de la pauvreté au cours des quatre dernières années, environ, et plus d'un million de familles ont désormais accès à un logement sûr et abordable, alors qu'elles n'en avaient pas avant 2015.

Mme Lindsay Mathysen: Dans ce cas, comment expliquez-vous les chiffres du directeur parlementaire du budget et son affirmation que ces mesures ne nous aident pas?

L'hon. Maryam Monsef: La stratégie nationale en matière de logement est un plan sur 10 ans qui s'accompagne d'objectifs très concrets afin d'éliminer l'itinérance, d'enrichir le parc de logements abordables, de réparer les logements existants, puis de renouveler les ententes visant les coopératives pour que les logements abordables restent abordables.

En plus de la stratégie nationale sur le logement, une nouvelle prestation de logement transférable pouvant atteindre 2 400 \$ par mois pour les Ontariens entrera en vigueur en avril prochain. Il s'agit d'une subvention offerte à la personne plutôt qu'au fournisseur de logement. Ainsi, la personne peut choisir de vivre dans n'importe quel quartier, mais économiser environ 200 \$ maximum par mois sur le loyer.

Je serais ravie d'en discuter plus tard avec vous pour voir comment nous pourrions aider les gens de votre région à accéder à du financement grâce à la stratégie nationale sur le logement, si cela vous intéresse.

La présidente: Je regarde l'heure.

Au nom du Comité, j'aimerais remercier infiniment la ministre Monsef de même que Mme Guylaine Roy de s'être jointes à nous.

Nous accueillerons maintenant Mme Lisa Smylie, M. Danielle Bélanger et Mme Suzanne Cooper.

Nous poursuivons avec elles la période de questions.

Votre présidente a commis une petite erreur. J'aimerais redonner la parole à Mme Salma.

Madame Salma, vous pouvez utiliser votre temps de parole pour poser vos questions, après quoi je redonnerai la parole aux conservateurs et ainsi de suite. Vous n'avez pas eu l'occasion de poser vos questions au second tour. C'est mon erreur. Je vous ai oubliée.

• (1210)

Mme Salma Zahid: Non, j'ai eu mon tour.

La présidente: Vous l'avez eu, très bien.

Mme Salma Zahid: Je pensais que vous vouliez me demander quelque chose.

La présidente: Mon Dieu! C'est très bien, madame Salma, c'est fantastique.

J'informe tous les membres du Comité que je donnerai la parole aux conservateurs, aux libéraux, aux conservateurs, aux libéraux, après quoi je la donnerai aux bloquistes et aux néo-démocrates.

Je cède la parole à Mme Alice.

L'hon. Alice Wong: Merci beaucoup, madame la présidente.

Bienvenue à tous. Je souhaite la bienvenue à Mme Danielle, que nous avons déjà vue ici, ainsi qu'à Mme Lisa, que nous recevons pour la première fois, mais que j'ai déjà rencontrée pendant ma carrière précédente.

Ma question concerne les subventions et contributions.

Au crédit 5b, je vois que 300 000 \$ du budget de fonctionnement de la ministre ont été affectés aux subventions et contributions.

Premièrement, pouvez-vous nous expliquer plus en détail à quoi servira ce financement supplémentaire aux subventions ou comment il a été utilisé et pour quels organisations ou programmes?

J'aimerais aussi comprendre la raison à cela. Pourquoi cet argent passe-t-il du budget de fonctionnement aux subventions et contributions?

Mme Nancy Gardiner (sous-ministre adjointe, ministère des Femmes et de l'Égalité des genres): Je vous remercie beaucoup de cette question.

La réponse est très simple. Ces 300 000 \$ étaient prévus au budget de fonctionnement, comme vous l'avez dit. En les affectant aux subventions et contributions, nous avons pu financer des programmes et des projets spéciaux pour les hommes et les garçons, parce qu'on ne peut pas utiliser des fonds de fonctionnement pour offrir des subventions et des contributions, comme vous le savez.

L'hon. Alice Wong: Effectivement, oui.

Mme Nancy Gardiner: Cela nous a permis de réaliser des projets sur le terrain pour appuyer le travail dont nous parlions justement hier, concernant les hommes et les garçons. Nous avons mené quatre projets en ce sens.

Je peux vous en énumérer quelques-uns.

Il y a celui de l'Aberta Council of Women's Shelters. Il y a aussi les projets destinés à sensibiliser la population à la violence fondée sur le sexe et à une masculinité saine. Enfin, nous avons appuyé un projet sur les hommes de la prochaine génération.

L'hon. Alice Wong: Où le projet sur les hommes de la prochaine génération est-il mené, dans quelle province? Est-il offert partout au pays?

Mme Nancy Gardiner: C'est une collaboration avec l'Université de Calgary.

L'hon. Alice Wong: Très bien.

Mme Nancy Gardiner: Ces fonds ont servi à financer des projets pour les hommes et à les sensibiliser à une masculinité saine.

L'hon. Alice Wong: Cela signifie que tout cet argent n'ira qu'à la province de l'Alberta.

Mme Nancy Gardiner: Non, il y a d'autres projets aussi que nous appuyons.

L'hon. Alice Wong: D'accord.

Mme Nancy Gardiner: Ce sont les deux dont nous venons de parler, mais il y a aussi le projet de Catalyst, puis Foxy et Smash. Ce projet visait à sensibiliser les jeunes Autochtones du Nord, particulièrement les jeunes hommes et les garçons à l'égalité entre les sexes. Les questions abordées étaient très, très pertinentes dans cette partie du pays, si bien qu'un projet a été mis sur pied pour permettre ce travail.

L'hon. Alice Wong: Y a-t-il des programmes qui visent les hommes plus âgés?

Mme Nancy Gardiner: C'est une très bonne question. Aucun des projets dont nous venons de parler ne visait les hommes âgés, en particulier, mais le fait de sensibiliser...

L'hon. Alice Wong: Vous savez que j'ai les aînés très à coeur.

Mme Nancy Gardiner: Oui, je le sais.

Je pense que quand nous avons déployé notre stratégie pour les hommes et les garçons, 11 tables rondes ont eu lieu. Elles ne ciblaient pas seulement les jeunes hommes. Des personnes de tous les groupes de la société y ont participé. Comme la ministre le disait un peu plus tôt, divers enjeux y ont été soulevés, et pas seulement ceux qui touchent les femmes, mais aussi ceux qui touchent les hommes, jeunes ou vieux. Nous y avons parlé des questions qui ressortent de l'analyse comparative entre les sexes plus, mais ces projets ne ciblaient pas les hommes âgés.

• (1215)

L'hon. Alice Wong: Je peux vous dire, selon ma propre expérience, pour avoir rencontré diverses personnes, que certaines cultures sont toujours dominées par les hommes.

Mme Nancy Gardiner: Effectivement.

L'hon. Alice Wong: Très souvent, cela crée... Je ne sais pas comment le formuler, je n'oserais pas utiliser le mot « abus », mais cela crée un genre d'autorité sur les femmes au sein de la famille.

C'est la raison pour laquelle je veux vous demander si vous avez tenu compte des réalités culturelles sensibles.

Mme Nancy Gardiner: Nous avons appuyé divers projets non seulement sur le leadership, l'autonomie économique et la violence, mais aussi sur les déséquilibres créés dans la société, parce que nous voulons nous assurer de nous y attaquer grâce aux projets que nous appuyons. Il y a beaucoup d'exemples concrets de financement que nous avons accordé à des organisations pour les aider à mieux accompagner les femmes, pour qu'elles gagnent en autonomie, ou à s'attaquer aux déséquilibres qu'on observe dans la société... ou peut-être devrais-je plutôt parler d'iniquités.

Nous pouvons en parler un peu aussi. Karen me regarde.

La présidente: Je vous remercie encore une fois de lire mes comportements.

L'hon. Alice Wong: Je n'ai plus de temps.

La présidente: Il vous reste 30 secondes.

L'hon. Alice Wong: Merci beaucoup.

La présidente: Madame Gudie, vous avez la parole pour cinq minutes.

Mme Gudie Hutchings: Madame la présidente, je reste persuadé qu'il faudrait vous fournir un meilleur crayon. Nous y verrons.

Je vous remercie d'être parmi nous, mesdames, comme je vous remercie encore une fois de tout le travail que vous faites.

Les questions rurales me passionnent, et je sais que nos programmes se rendent jusque dans les petites collectivités rurales. Je sais aussi que dans un petit village, une petite contribution peut faire beaucoup.

Je me rappelle une rencontre avec l'un de mes groupes sur la condition féminine, où l'on avait annoncé l'octroi d'une petite somme — je pense que c'était 15 000 \$ ou 20 000 \$ — et la présidente du conseil s'était mise à pleurer. Je pense qu'il faut mettre l'accent là-dessus, il n'y a pas que les projets d'un million de dollars qui comptent. Il y a de nombreux petits investissements qui peuvent changer beaucoup de choses sur le terrain. Je vous remercie donc de ce travail, et je vous invite à continuer d'en tenir compte quand vous examinez les demandes qui vous parviennent.

J'aimerais revenir un peu à l'ACS+. Pouvez-vous me dire comment elle peut s'appliquer à l'examen de demandes de financement?

Mme Nancy Gardiner: Je vais commencer, après quoi je demanderai à Mme Suzanne d'ajouter quelques mots.

La ministre l'a déjà mentionné, comme je pense que nous l'avons mentionné aussi la dernière fois que nous avons comparé ici: le rôle de l'ACS+ et l'utilisation qu'on en fait ont pris énormément d'ampleur depuis quelques années. Il faut désormais réaliser une analyse comparative entre les sexes de toute présentation au Cabinet ou au Conseil du Trésor.

La budgétisation sensible au sexe est évidemment une autre grande avancée des dernières années aussi. Le dernier budget contient tout un chapitre sur l'égalité entre les sexes, qui présente une analyse de toutes les initiatives faisant partie du budget. Une analyse comparative entre les sexes a été réalisée sur toute initiative incluse au budget, donc je pense que nous avons clairement avancé dans nos analyses.

On a aussi déjà parlé un peu d'intersectionnalité à ce comité, qui consiste à tenir compte des réalités rurales, autochtones, comme de celles des minorités visibles et des personnes handicapées. Tous les aspects d'un programme doivent être pris en compte dès le stade de l'élaboration maintenant.

Notre travail s'est donc beaucoup approfondi, c'est certain. Pourrions-nous en faire encore plus? Sûrement.

Je céderai maintenant la parole à Mme Suzanne, parce que l'analyse comparative entre les sexes est un volet important du plan fédéral sur l'égalité entre les sexes que nous sommes en train d'élaborer.

Mme Suzanne Cooper (directrice, Politique stratégique, Direction des politiques et relations extérieures, ministère des Femmes et de l'Égalité des genres): Merci.

La ministre a effectivement reçu le mandat d'élaborer un plan fédéral sur l'égalité entre les sexes, et nous y travaillons. L'objectif de ce plan est d'établir une stratégie pangouvernementale pour atteindre les objectifs exposés dans le cadre général des résultats, dont Lisa vous a parlé mardi.

Dans ce contexte, nous essayons donc aussi de renforcer l'ACS+. Comme Mme Nancy le disait, nous avons déjà réalisé beaucoup de progrès, mais nous savons, par exemple, d'après les sondages réalisés auprès des autres ministères, qu'elle n'est pas appliquée de la même manière partout et qu'il y a des difficultés en ce qui concerne les données. Nous en avons parlé aussi mardi.

Nous cherchons donc des solutions pour combler les lacunes et qu'on fasse vraiment l'analyse intersectionnelle nécessaire des cycles des politiques et des programmes.

• (1220)

Mme Gudie Hutchings: En parlant de données, comment pouvons-nous être certains que nous colligeons les bonnes données dans tous les ministères, qu'elles sont bien finalisées, mais surtout, qu'on recueille les données si nécessaire pour vous éclairer dans vos décisions et celles du ministère?

Mme Lisa Smylie (directrice générale, Communications et affaires publiques, Recherche, résultats et livraison, ministère des Femmes et de l'Égalité des genres): Au cours des dernières années, nous avons investi des dizaines de millions de dollars afin de recueillir de nouvelles données. Grâce au budget de 2016, nous avons investi 1,5 million de dollars par année pour recueillir les données nécessaires pour effectuer des ACS+. Dans le cadre de notre stratégie sur la violence fondée sur le sexe, la VFS, nous avons investi plus de 30 millions de dollars dans les données, puis grâce au budget de 2018, nous avons ajouté à cela encore 5 millions de dollars en données.

Comment pouvons-nous être certains que ce sont les bonnes données? Nous réalisons des plans de données, menons des sondages, en collaboration avec les organisations communautaires, les survivantes, les universitaires. Nous allons chercher toute l'expertise nécessaire pour nous assurer de bien cibler les besoins en matière de données, puis nous investissons notre argent dans les données dont les gens ont besoin.

Mme Gudie Hutchings: Excellent.

Ai-je raison de croire qu'avant 2015, on recueillait très peu de données?

Mme Lisa Smylie: Si vous voulez parler des données liées au sexe, il n'y avait alors que des poignées de données.

Je peux vous dire qu'avant 2015, on ne mettait pas l'accent sur... l'équipe de recherche de Condition féminine Canada pour piloter cette collecte de données.

Mme Gudie Hutchings: D'accord, très bien.

Je vous remercie de votre travail.

La présidente: Je regarde le temps et je me rends compte qu'il reste quelques questions et que nous devons ensuite aborder les affaires du Comité.

Il est 12 h 21 et il reste neuf minutes. J'utiliserai tout le temps et je vais réduire les séries de questions à trois minutes, trois minutes, une minute et une minute, ce qui répartira le temps également entre tous les intervenants.

Madame Dancho, êtes-vous prête à prendre la parole avec Mme Wong?

Mme Raquel Dancho: Oui, je suis prête.

La présidente: D'accord. Vous avez trois minutes au total.

Mme Raquel Dancho: Merci.

Je ne crois pas que vous étiez présente la dernière fois, madame Cooper.

Mme Suzanne Cooper: Non, je n'étais pas présente.

Mme Raquel Dancho: Je suis très heureuse de vous rencontrer.

J'aimerais revenir sur les questions que j'ai posées au Comité la dernière fois et les approfondir un peu.

Comme vous le savez, je suis une députée du Manitoba. Madame Cooper, pour vous fournir un peu de contexte, comme vous le savez, le Manitoba présente le pourcentage le plus élevé de violence faite aux femmes. Nous avons également l'une des plus grandes populations autochtones — surtout des jeunes — et cette population compte parmi celles dont la croissance est la plus rapide au Manitoba. Nous présentons aussi le taux le plus élevé de prise en charge d'enfants. Je crois qu'il atteint plus de 12 000 — c'est le plus élevé dans le monde. De plus, la population féminine de la province fait face à des enjeux importants.

La dernière fois, j'avais demandé aux représentants du ministère de me préciser la part des 66 millions de dollars en subventions et contributions qui serait versée au Manitoba. Je sais que nous avons seulement 4 % de la population, ce qui représente 2,64 millions de dollars. Étant donné que nous avons les plus grands besoins, je voulais seulement savoir si vous aviez de plus amples renseignements à cet égard.

Si vous n'avez pas le montant exact, ce n'est pas un problème, mais pourriez-vous m'indiquer, afin que j'informe mes électeurs, certains des programmes qu'offre votre ministère aux femmes du Manitoba?

Mme Nancy Gardiner: Je vous remercie de votre question.

Nous tentons de déterminer le montant des ressources prévues pour le Manitoba, et ce, dans tous les secteurs.

Au premier coup d'oeil, nous avons certainement constaté qu'il y a, au Manitoba, des projets liés à tous nos travaux. En effet, il y a des projets liés au Programme de promotion de la femme, à la réduction de la violence fondée sur le sexe et à la communauté LGBTQ2.

Nous pouvons vous revenir avec les chiffres et les montants exacts qui vous seraient accordés dans ces domaines. Cela vous convient-il?

Mme Raquel Dancho: Oui, ce serait parfait.

Mme Nancy Gardiner: D'accord. C'est formidable.

Mme Raquel Dancho: En fait, j'aimerais obtenir tous les renseignements que je peux communiquer à mes électeurs sur les programmes que vous offrez, et même les personnes-ressources avec lesquelles ils peuvent communiquer. En ma qualité de parlementaire, j'aimerais vraiment pouvoir leur transmettre cette information.

Mme Nancy Gardiner: Nous vous les enverrons avec grand plaisir.

Des personnes qui travaillent dans notre région de l'Ouest font des visites et des activités de sensibilisation dans toutes les provinces et tous les territoires, et ce ne sera donc pas un problème.

Mme Raquel Dancho: C'est parfait. J'aimerais terminer en formulant un dernier commentaire.

Je l'ai mentionné la dernière fois, mais je sais que votre bureau d'Edmonton dessert aussi le Manitoba. J'aimerais vous encourager à envisager d'ouvrir un petit bureau au Manitoba, étant donné les besoins criants de la province.

Mme Nancy Gardiner: Merci.

La présidente: Merci beaucoup.

Avez-vous réglé cela, monsieur Hardie?

M. Ken Hardie (Fleetwood—Port Kells, Lib.): Non.

La présidente: M. Hardie et Mme Sidhu.

M. Hardie aimerait avoir la parole. Nous lui donnerons donc la parole. Il est très enthousiaste.

Allez-y.

M. Ken Hardie: C'est une bonne réunion, madame la présidente.

Je travaillais autrefois pour l'organisme qui gère les transports dans la région métropolitaine de Vancouver. Nous nous occupions des routes, ainsi que des transports en commun. Pratiquement par hasard, nous sommes tombés sur un processus dans le cadre duquel nous utilisons ce que nous appelions une évaluation des comptes multiples pour les services offerts.

Nous n'avions pas précisément d'analyse sexospécifique, mais nous avons mis en oeuvre, par exemple, un processus dans lequel un conducteur d'autobus était autorisé à déposer une femme entre deux arrêts désignés, afin qu'elle soit le plus près possible de chez elle.

C'est un exemple de considération qui devrait orienter, à mon avis, une grande partie de nos investissements en matière d'infrastructure. J'aimerais donc savoir si, oui ou non, on utilise une analyse sexospécifique pour déterminer le type d'infrastructure qui sera appuyé.

• (1225)

Mme Nancy Gardiner: Il s'agit certainement d'un excellent exemple d'approche axée sur l'analyse sexospécifique que vous avez adoptée dans le cadre de votre travail. Comme je l'ai dit plus tôt, on exige une analyse sexospécifique pour tous les programmes qui sont mis en oeuvre par l'entremise de mémoires au Cabinet, et tous les nouveaux programmes et initiatives, car cela nous permet d'examiner attentivement les répercussions de toute nouvelle mesure mise en oeuvre non seulement sur le plan sexospécifique, mais aussi sur le plan de l'intersectionnalité.

Un excellent exemple serait le travail que vous avez accompli pour évaluer les répercussions d'un projet sur les personnes handicapées.

Nous exigeons donc que toutes les nouvelles initiatives présentées au Cabinet soient soumises à une ACS+.

La présidente: Il vous reste une minute.

Mme Sonia Sidhu: Dans ma circonscription de Brampton-South, il y a de nombreuses entreprises en démarrage et de nombreuses entrepreneuses. Existe-t-il des subventions spéciales dans ce domaine? Pouvez-vous nous donner plus de détails?

Mme Nancy Gardiner: J'aborderai d'abord la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat, et je donnerai ensuite la parole à Mme Cooper, qui vous parlera de la stratégie.

Comme Mme Monsef l'a dit plus tôt, on a lancé la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat. Un financement total de 2 milliards de dollars est prévu pour cette stratégie. Récemment — je pense que c'était l'an dernier —, un processus d'appel de propositions a été annoncé par le ministère responsable de la stratégie, afin d'aider les entrepreneuses à obtenir du financement pour exploiter leur petite entreprise. Je peux obtenir un peu plus de détails.

La présidente: Les trois minutes sont écoulées.

Mme Nancy Gardiner: Oh, je suis désolée.

La présidente: D'accord, mais si vous pouviez nous envoyer ces renseignements, ils nous seraient très utiles.

La parole est maintenant à Mme Larouche. Elle a une minute.

[Français]

Mme Andréanne Larouche: Merci, madame la présidente.

Vous avez déjà abordé cette question, mais j'aimerais encore vous entendre là-dessus, parce que des dépenses de fonctionnement semblent avoir été affectées de nouveau au Programme de promotion de la femme. À quoi devaient servir ces fonds, à l'origine? On a mentionné tout à l'heure qu'il s'agissait d'une somme de près de 300 000 \$.

[Traduction]

Mme Nancy Gardiner: Nous avons reçu des fonds de fonctionnement, c'est-à-dire des fonds que nous pouvons utiliser pour communiquer avec des organismes ou embaucher du personnel dans notre propre organisme. Toutefois, nous souhaitons utiliser cet argent pour aider le travail des organismes communautaires dans la collectivité et plus précisément, dans le cadre de ce fonds particulier, le travail auprès des hommes et des garçons. Ce montant de 300 000 \$ a été utilisé pour appuyer des accords de subventions et de contributions avec des organismes, afin de les aider à accomplir le travail nécessaire à l'échelon communautaire, plutôt que le travail soit fait par notre ministère.

La présidente: Vous avez une minute pour poser une dernière question.

Mme Lindsay Mathysen: Nous avons parlé de l'égalité entre les sexes et des progrès à cet égard. La ministre a abordé la question de l'équité salariale et des mesures législatives connexes. Toutefois, si l'on se fie aux taux actuels, il semble qu'il faudra très longtemps pour atteindre l'équité — peut-être même jusqu'à 200 ans.

Puisque les Canadiennes gagnent environ 32 % moins que les Canadiens et que les groupes de personnes racialisées qui tentent d'obtenir l'équité salariale gagnent encore moins que cela, quelles sont les échéances visées pour atteindre l'équité avant 200 ans?

Mme Suzanne Cooper: Nous travaillons sur le régime d'équité salariale [*Inaudible*] qui nous permettra d'accomplir des progrès à cet égard et je sais qu'on envisage de modifier la Loi sur l'équité en matière d'emploi, par exemple.

L'un de nos rôles consiste à travailler avec...

• (1230)

[Français]

Mme Andréanne Larouche: Je vous prie de répéter ce que vous avez dit, parce que l'interprète ne l'a pas entendu.

[Traduction]

Mme Suzanne Cooper: Nous travaillons étroitement avec le ministère du Travail et EDSC pour veiller à leur fournir les recherches et l'expertise sexospécifique qui leur permettent de s'attaquer à ces enjeux, mais cela relève du ministère du Travail.

La présidente: Encore une fois, je tiens à vous remercier, mais avant d'aller plus loin, nous devons voter sur le Budget supplémentaire des dépenses (B).

MINISTÈRE DES FEMMES ET DE L'ÉGALITÉ DES GENRES

Crédit 5b—Subventions et contributions.....262 865 \$

(Le crédit 5b est adopté.)

La présidente: Il reste un vote.

Dois-je faire rapport du Budget supplémentaire des dépenses (B) à la Chambre?

Madame Larouche, nous devons faire rapport de cela à la Chambre. Il s'agit seulement du rapport à la Chambre.

[*Français*]

Mme Andréanne Larouche: S'il vous plaît, est-ce possible de parler un peu moins vite? Cela aiderait probablement les interprètes en leur donnant le temps de bien saisir ce qui se dit. Je tenais simplement à mentionner le débit.

[*Traduction*]

La présidente: D'accord, je vais parler plus lentement.

Dois-je faire rapport du Budget supplémentaire des dépenses (B) à la Chambre?

Des députées: Oui.

La présidente: C'est excellent.

Encore une fois, je tiens à remercier chaleureusement Mme Gardiner, Mme Smylie, Mme Cooper et Mme Bélanger.

Nous avons passé une excellente heure et demie.

Nous allons suspendre la séance pendant environ deux minutes pour nous réunir à huis clos.

[*La séance se poursuit à huis clos.*]

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>